



Réunion de Conseil Municipal Séance 20 janvier 2016

Convoqués : Michel ARNOULD, Eric HENNION, Bernard DE MEYER, Anne-Marie FAUQUEUX, Jean-Maurice METAYER, Sandrine LUBERDA, Maud HAMIEAU, David SILLE, Pascal FLATRES, Françoise BURTIN, Stéphane DUJARDIN, Dominique TAISNE, Gérard POHU, Alison GOURDIN, Roger SALIGOT.

Pouvoirs : Anne-Marie FAUQUEUX à Michel ARNOULD, Eric HENNION à Bernard DE MEYER

Absente : Alison GOURDIN

Arrivée en cours de séance : Maud HAMIEAU

Président de séance : Monsieur le Maire

Secrétaire de séance : Françoise BURTIN

Date de convocation : 7 janvier 2016

Lecture et approbation du compte rendu précédent.

Ordre du jour :

- **Projet de PLH 2016- 2020**
- **Assurance statutaire**
- **Protection sociale complémentaire**
- **Convention SPA**
- **Autorisation paiement investissements**
- **Demande de subvention**
- **Compte- rendu du SIDEGAV**
- **Information participation école de Verchain Maugré**

N° 1/2016- 01- 20

Projet de PLH

M. le Maire propose de se prononcer sur l'approbation DU PROJET PLH de Valmétropole

DECISION (13 Voix pour, 0 Voix contre, 0 abstention)

N° 2/2016- 01- 20

Assurance statutaire

M. le Maire propose de donner mandat au CDG 59 pour le lancement d'une procédure de mise en concurrence

DECISION (13 Voix pour, 0 Voix contre, 0 abstention)

N° 3/2016- 01- 20

Protection sociale complémentaire

Le CDG 59 propose une protection sociale complémentaire pour les employés de la commune.

M. le Maire propose de voter pour adhérer ou non

DECISION (0 Voix pour, 13 Voix contre l'adhésion, 0 abstention)

N° 4/2016- 01- 20

Convention SPA

Suite aux informations recueillies

M. le Maire demande de signer la convention AFAC SPA Marly, nouveau contrat relatif à la gestion des animaux errants sur le territoire de la commune

DECISION (13 Voix pour, 0 Voix contre, 0 abstention)

N° 5/2016- 01- 20

Autorisation paiement investissements

Afin d'assurer le bon fonctionnement des services, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à faire application de cet article pour engager et mandater dans la limite des crédits suivants

Montant budgétisé- dépenses d'investissement 2015

Chapitre 20 : immobilisations incorporelles : $2\,440.80 * 1/4 = 610.20€$

Chapitre 21 : immobilisations corporelles : $39\,081.04 * 1/4 = 9\,770.26 €$

Chapitre 23 : immobilisations en cours : $28\,796.40 * 1/4 = 7\,199.10 €$

DECISION (14 Voix pour, 0 Voix contre, 0 abstention)

N° 6/2016- 01- 20

Demande de subvention

La chambre de métiers et artisanat souhaite une subvention

M. le Maire propose le vote

La subvention sera déterminée suivant le vote

DECISION (0 Voix pour, 14 Voix contre, 0 abstention)